

## Le Comité régional

1. EXPRIME sa gratitude au Gouvernement de Singapour pour avoir confirmé son offre d'accueillir la trentième session du Comité régional;
2. CONFIRME que la trentième session aura lieu à Singapour, en principe du 4 au 10 septembre 1979, sous réserve qu'un accord mutuel soit conclu entre le Gouvernement et l'OMS au plus tard le 31 mars 1979;
3. DECIDE que la trente et unième session, qui aura lieu en 1980, sera tenue au siège régional à Manille.

Huitième séance, 25 août 1978